

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE COLMAR

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

JURIDIL
14 rue de la Cavalerie
90000 Belfort

V/REF :
N/REF : 2005 B 738 / 2019-B-4215

Le greffier du tribunal d'instance de Colmar certifie qu'il a reçu le 10/05/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

2J TEX
Société par actions simplifiée
19 rue des Jardins
68320 Baltzenheim

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-4215 le 22/05/2019
R.C.S. COLMAR TI 428 775 191 (2005 B 738)

Fait à COLMAR le 22/05/2019,
LE GREFFIER

2005 B 438
2019 B 4215

TRIBUNAL D'INSTANCE

10 MAI 2019

COLMAR

2JTEX SAS

NEGOCE TEXTILE

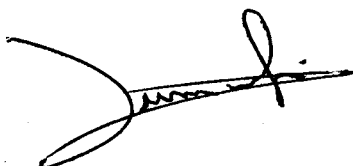
19, RUE DES JARDINS

68320 BALTZENHEIM

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

S.O.D.E.C.C. BELFORT
6 Fg de Besancon

90000 - BELFORT



**COPIE CERTIFIEE
CONFORME
PAR LE DIRIGEANT**



Désignation de l'entreprise : SAS 2JTEX		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise 19, RUE DES JARDINS 68320 BALTZENHEIM		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 4 2 8 7 7 5 1 9 1 0 0 0 2 9		4616Z Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N clos le, 31/12/2018		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	1.324	1.324	
	Frais de développement * CX			
	Concessions, brevets et droits similaires AF	1.221	1.221	
	Fonds commercial (1) AH			
	Autres immobilisations incorporelles AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN			
	Constructions AP			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR			
	Autres immobilisations corporelles AT	41.924	37.079	4.845
	Immobilisations en cours AV			
	Avances et acomptes AX			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS			
	Autres participations CU			
	Créances rattachées à des participations BB			
	Autres titres immobilisés BD			
	Prêts BF			
	Autres immobilisations financières * BH			
TOTAL (II) BJ		44.469	39.624	4.845
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	285.027		285.027
	En cours de production de biens BN			
	En cours de production de services BP			
	Produits intermédiaires et finis BR	1.767.119	82.877	1.684.242
	Marchandises BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	8.196		8.196
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	682.259	31.385	650.874
	Autres créances (3) BZ	19.359		19.359
	Capital souscrit et appelé, non versé CB			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD			
	Disponibilités CF	220.361		220.361
	Charges constatées d'avance (3)* CH	4.711		4.711
TOTAL (III) CJ		2.987.032	114.262	2.872.770
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN	82		82
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		3.031.583	153.886	2.877.697
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	55.438
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS 2JTEX		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100.000.)	DA	100.000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	186.767		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2.640		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1.485.666		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	359.105		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	2.134.178	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	56.924		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1.784		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	475.660		
	Dettes fiscales et sociales	DY	194.797		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1.812		
	Autres dettes	EA	12.540		
Compte régl.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	743.517		
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	2	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2.877.697		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	741.733			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	56.924			

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2.ITEX</u>						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">}</div> <div> biens * services * </div> </div>	FD	4.701.579	FE	163.889	FF	4.865.468
			FG	28.984	FH	2.048	FI	31.032
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4.730.563	FK	165.937	FL	4.896.500	
	Production stockée *				FM	1.767.119		
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	75.407		
	Autres produits (1) (11)				FQ	303		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6.739.329	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3.961.782	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	1.263.136	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	700.319	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	8.533	
	Salaires et traitements *					FY	159.656	
	Charges sociales (10)					FZ	60.981	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	3.929	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	85.430	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	27		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6.243.793		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	495.536	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	725	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	979	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	1.704		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8.070	
	Différences négatives de change					GS	142	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	8.212		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(6.508)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	489.028	

N° 2052-SD - (SDNC-DGFIP) - Novembre 2018

④

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2JTEX		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			1	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 129.924	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 6.741.034	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 6.381.929	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN 359.105	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	– Crédit-bail mobilier *	HP	
		– Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	22.467	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

N° 2053-SD – (SDNC-DGFIP) - Novembre 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2495

ANNEXE

2JTEX SAS

31 DECEMBRE 2018



PREAMBULE :

l'exercice social du 01/01/18 au 31/12/18 a une durée de 12 mois.

total du bilan	:	2.877.697	euros
le résultat net comptable	:	359.105	euros
le chiffre d'affaires	:	4.896.500	euros
l'effectif moyen est de	:	4	salariés

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

- 1 - Règles et méthodes comptables
- 2 - Etat de l'actif immobilisé
- 3 - Etat des amortissements
- 4 - Etat des provisions
- 5 - Etat des échéances des créances et des dettes
- 6- 3 - Frais d'établissement
- 6-10 - Produits à recevoir
- 6-11 - Charges à payer
- 6-12 - Charges et produits constatés d'avance
- 6-13 - Charges à répartir sur plusieurs exercices
- 6-14 - Composition du capital social
- 6-17 - Ventilation du chiffre d'affaires net
- 6-18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- 8 - Engagements financiers

Autres éléments significatifs :

- Suivi des options

1 - Règles et méthodes comptables**Principes et conventions générales :**

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC n° 2014 du 5 juin 2014 relatif au PCG.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- respect des règles de prudence,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Informations relatives aux changements de méthodes :

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté par rapport à l'exercice précédent

Comptabilisation des actifs :

Les actifs sont comptabilisés dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés au coût d'acquisition ;
- les actifs produits par l'entreprise sont comptabilisés à leur coût de production ;
- les actifs acquis à titre gratuit ainsi que les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus

Le coût de production comprend :

- le prix d'achat des matières consommées (y compris droits de douanes et taxes non récupérables)
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement
- les charges indirectes de fabrication

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition ou de production pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

1 - Règles et méthodes comptables (suite)

Immobilisations incorporelles :

Les éléments de l'actif incorporel amortissables font l'objet d'un amortissement selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée réelle d'utilisation ou de la durée de protection juridique.

	linéaire
- frais d'établissement	1,00 ans
- concessions, brevets, licences, marques	2,00 ans

Immobilisations corporelles :

Base amortissable :

Le montant amortissable d'un actif est égal à sa valeur brute diminuée de sa valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

La base amortissable fiscale n'étant pas réduite de la valeur résiduelle, un amortissement dérogatoire est constaté pour conserver l'avantage fiscal lié à la base amortissable.

Amortissements

Le début de constatation des amortissements est la date de mise en service de l'actif.

Le plan d'amortissement est défini à la date d'entrée du bien à l'actif, il est révisable si les conditions d'utilisation changent.

L'entreprise a opté pour la mesure de simplification permettant d'amortir les biens non décomposables sur la durée d'usage sans rechercher la durée réelle d'utilisation.

Durée d'amortissements

Biens non décomposés (durée d'usage - PME)	linéaire
- constructions et agencements	10,00 ans
- matériel de bureau et informatique	3,00 à 5,00 ans

Dépréciations des actifs immobilisés :

Les dépréciations des actifs immobilisés sont constatées par l'entreprise à chaque clôture, dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

La dépréciation est la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Stocks et encours :

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier coût d'achat.

Les encours et les produits sont évalués à leur coût de production.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

1 - Règles et méthodes comptables (suite)

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties aux taux de change à la date de la clôture, les différences de change sont constatées au bilan dans le poste écart de conversion.

Valeurs mobilières :

Les valeurs mobilières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements en matière de pensions et retraites :

L'entreprise ne constate pas comptablement une provision ; le montant est mentionné en annexe.

Les engagements sont évalués en tenant compte :

- des droits conventionnels en fonction de l'ancienneté acquise ;
- des salaires et appointements incluant un coefficient de charges sociales patronales ;
- d'un taux de revalorisation annuel des salaires ;
- de l'espérance de vie des salariés définie à partir de tables statistiques ;
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu chaque année.

2 - Etat de l'actif immobilisé

Immobilisations	Au début de l'exercice	Réévaluation	Acquisitions	Virement poste à poste	Cession ou hors service	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement I	1.324					1.324
Autres immobilisations incorporelles II	107.935				106.714	1.221
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Installations générales, agencements et aménagements divers	4.737					4.737
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	35.677		1.510			37.187
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL III	40.414		1.510			41.924
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IV						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	149.673		1.510		106.714	44.469

2495

ANNEXE

2JTEX SAS

31 DECEMBRE 2018

**3 - Etat des amortissements**

Immobilisations amortissables		Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	I	1.324			1.324
Autres immobilisations incorporelles	II	107.935		106.714	1.221
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers		4.703	34		4.737
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		28.447	3.895		32.342
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	III	33.150	3.929		37.079
TOTAL GENERAL (I + II + III)		142.409	3.929	106.714	39.624

4 - Etat des provisions

Provisions pour dépréciation		Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Titres mis en équivalence					
Titres de participation					
Autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours		52.931	82.877	52.931	82.877
Sur comptes clients		28.841	2.553	9	31.385
Autres provisions pour dépréciation					
SOUS-TOTAL		81.772	85.430	52.940	114.262
TOTAL GENERAL		81.772	85.430	52.940	114.262
Dont dotations et reprises			85.430	52.940	
- d'exploitation					
- financières					
- exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice					

2495

ANNEXE

2JTEX SAS

31 DECEMBRE 2018

**5 - Etat des créances et des dettes**

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	55.438		55.438
Autres créances clients	626.821	626.821	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2.487	2.487	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat : impôts sur les bénéfices			
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	16.094	16.094	
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat : divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	778	778	
Charges constatées d'avance	4.711	4.711	
TOTAUX	706.329	650.891	55.438
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts à 1 an maximum à l'origine	56.924	56.924		
Emprunts à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	475.660	475.660		
Personnel et comptes rattachés	12.637	12.637		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22.870	22.870		
Etat : impôts sur les bénéfices	80.836	80.836		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	75.482	75.482		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	2.972	2.972		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1.812	1.812		
Groupe et associés				
Autres dettes	12.540	12.540		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	741.733	741.733		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

6-3 - Frais d'établissement

	<u>valeur brute</u>	<u>valeur nette</u>	<u>taux amort.</u>
- Frais de constitution	1.324		100,00
Totaux	1.324		

2495

ANNEXE

2JTEX SAS

31 DECEMBRE 2018

€

6-10 - Produits à recevoir**IMMOBILISATIONS FINANCIERES :**

- Créances rattachées à des participations
- Autres immobilisations financières

CREANCES :

- Créances clients et comptes rattachés
- Autres

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :**DISPONIBILITES :**

TOTAL : 385

6-11 - Charges à payer

- Produits des émissions de titres participatifs
 - Emprunts obligataires convertibles
 - Autres emprunts obligataires
 - Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....
 - Emprunts et dettes financières divers
 - Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
 - Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés
 - Dettes fiscales et sociales
 - Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés
 - Autres dettes
- TOTAL : 49.521

6-12 - Charges et produits constatées d'avance

	<u>charges</u>	<u>produits</u>
- Charges/Produits d'exploitation	4.711	
- Charges/Produits financiers		
- Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL :	4.711	

6-13 - Transfert de charges

Transport sur échantillon	1.586
Indemnité de fin de carrière	20.881
TOTAL :	22.467

6-14 - Composition du capital social

Actions ou parts sociales composant le capital social :

	<u>nombre</u>	<u>valeur nominale</u>
- au début de l'exercice	2.640	10,00000
- émises durant l'exercice	7.360	10,00000
- remboursées au cours de l'exercice		
- en fin d'exercice	10.000	10,00000

6-17 - Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteurs d'activité :

- Revente de marchandises	4.865.468
- Fabrications	31.032
- Prestations de services	
Total	4.896.500

Répartition par marchés géographiques :

- France	4.730.563
- Etranger	165.937
Total	4.896.500

6-18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	<u>avant impôts</u>	<u>impôts</u>	<u>après impôts</u>
- Résultat courant	489.028	129.924	359.104
- Résultat exceptionnel (et particip.)	1		1
- Résultat comptable	489.029	129.924	359.105

8 - Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

- Effets escomptés non échus	
- Affacturage	
- Avals et cautions	
- Engagements en matière de pensions et retraites	9.043
Il s'agit d'une évaluation de l'engagement retraite à la clôture de l'exercice	
- Sûretés réelles consenties	
- Autres engagements donnés	
- 10000 actions nanties.....	100.000
<u>TOTAL (1)</u>	109.043

(1) dont concernant

- . les dirigeants
- . les filiales
- . les participations
- . les autres entreprises liées. :



99-2 - suivi des options

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Le Règlement CRC 2004-06 a fixé de nouvelles règles quant à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les options suivantes ont été prises à l'origine :

- 1 Frais de constitution, transformation, premier établissement :
comptabilisation à l'actif
- 2 Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission :
 - Entité non concernée
- 3 Droits de mutation, honoraires, commission ou frais d'actes sur les immobilisations incorporelles et corporelles :
 - Entité non concernée
- 4 Droits de mutations, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) :
 - Entité non concernée
- 5 Coûts de développement
 - Entité non concernée
- 6 Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs :
Comptabilisation en charges.
- 7 Amortissements de biens non décomposables - PME : Mesure de simplification :
Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.
- 8 Composants de 2^e catégorie / provisions pour grosses révisions :
 - Entité non concernée
- .- 9 Utilisation CICE :
Renforcement des fonds propres

2J TEX
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 19 rue des Jardins (68320) BALTZENHEIM
RCS COLMAR 428 775 191

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

(Article L.232-22 du Code de Commerce)

Exercice clos le 31 décembre 2018

Décisions de l'Associée unique en date du 23 avril 2019

Résultat :

Bénéfice net comptable de 359 104,92 euros.

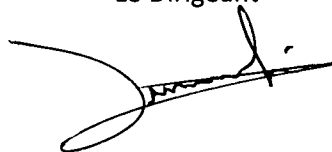
Proposition d'affectation :

- la somme de 7 360,00 euros à la réserve légale, intégralement dotée,
- la somme de 210 000,00 euros à titre de dividende versé à l'Associée unique,
- le solde, soit la somme de 141 744,92 euros en compte « Autres réserves ».

Décision de l'Associée unique relative aux comptes de l'exercice :

Décision prise selon la proposition d'affectation faite.

Le Dirigeant



Francis WASSMER
Christian BERTHOLD
Denis BERTHOLD
Sébastien GUY
Céline LEININGER
Frédéric LINDENMANN
Muriel MULLER
Christophe SPRAUEL
Christian CHARPILLOZ
Olivier DEL ROSSO
Eric ESTREICH-BOUSSER
Daniel KAISER
Olivier LOBSTEIN
Stéphane LOGEL
Sébastien MEYER
Christophe NITSCHÉ
Renaud PFLIEGER
Franck-Olivier THEOBALD
Hervé WENTZINGER
Lucille YVARS

GREFFE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

de la société

2J-TEX

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 €

19 rue des Jardins
68320 BALTZENHEIM

428 775 191 RCS Colmar

* * *

Décisions de l'associé unique du 23 avril 2019

FIBA SAS - SIEGE SOCIAL
7 avenue de l'Europe - Espace Européen de l'Entreprise - 67300 SCHILTIGHEIM
ADRESSE POSTALE : CS 60034 - 67013 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 18 59 59 - Fax 03 88 18 83 81 - E MAIL : strasbourg@groupe-fiba.fr
RCS Strasbourg 698 501 442 00090

Société par Actions Simplifiée au capital de 612 500 € - NAF 6920 Z - N° TVA Intr. : FR 49 698501442 - Lieu de juridiction : Strasbourg
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes - Inscrite au Tableau Régional de l'Ordre - Membre de la Cie Régionale de Colmar



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2J-TEX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la société, nos travaux ont notamment consisté à nous assurer du caractère approprié des règles et méthodes comptables telles que décrites dans l'annexe et à vérifier leur correcte application, notamment pour ce qui concerne la permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Comme indiqué dans l'annexe, la société constitue des dépréciations sur les créances clients et sur les stocks. Nos travaux nous ont conduits à apprécier le caractère raisonnable des estimations significatives retenues sur la base des informations qui nous ont été communiquées par la Direction et à en vérifier, par sondages, la correcte application dans les comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D 441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit Code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Schiltigheim, le 8 avril 2019

Le commissaire aux comptes

FIBA S.A.S.



Sébastien GUY

Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

2JTEX SAS

31 DECEMBRE 2018



INTITULES	BRUT	DEPR./AMORT.	NET	31/12/17
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ETABLISSEMENT	1.324	1.324		
CONCESSIONS, BREV&DROITS SIMIL	1.221	1.221		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
AUTRES IMMOBILIS. CORPORELLES	41.924	37.079	4.845	7.264
*** TOTAL	44.469	39.624	4.845	7.264
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS				
MATIERES PREMIERES, APPROVIS. PRODUITS INTERMED. ET FINIS	285.027 1.767.119		285.027 1.684.242	1.495.232
AVANCES & ACOMPTES				
AVANCES&ACPTES VERSEES SUR CDES	8.196		8.196	9.616
CREANCES				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES AUTRES CREANCES	682.259 19.359	31.385	650.874 19.359	676.076 88.831
DIVERS				
DISPONIBILITES	220.361		220.361	254.366
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4.711		4.711	46.582
*** TOTAL	2.987.032	114.262	2.872.770	2.570.703
ECARTS DE CONVERSION ACTIF	82		82	141
*** TOTAL ACTIF	3.031.583	153.886	2.877.697	2.578.108

FIBA

COMMISSAIRES AUX COMPTES

S.O.D.E.C.C.Audincourt-Belfort-Hericourt

2JTEX SAS

31 DECEMBRE 2018



INTITULES

31/12/18

31/12/17

CAPITAUX PROPRES

CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL
PRIMES EMISSION, FUSION, APPORT,
RESERVE LEGALE
AUTRES RESERVES

100.000
186.767
2.640
1.485.666

26.400
186.767
2.640
1.442.176

RESULTAT DE L'EXERCICE

359.105 BE

117.090 BE

*** TOTAL

2.134.178

1.775.073

DETTES

CONC. BQ. CRTS/BQUES CREDITRICES
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES
AVANCES, ACPTES RECUS/COMMANDES
DETTES FOURNISS. & CPTES RATTACH
DETTES FISCALES ET SOCIALES
DETTES / IMMOB. & CPTES RATTACH
AUTRES DETTES

56.924
1.784
475.660
194.797
1.812
12.540

657
25.048
570.823
178.705
27.554

*** TOTAL

743.517

802.787

COMPTES DE REGULARISATION

ECARTS DE CONVERSION PASSIF

2

248

*** TOTAL PASSIF

2.877.697

2.578.198

COMMISSAIRES AUX COMPTES

2JTEX SAS

31 DECEMBRE 2018

€

INTITULES	31/12/18	% C.A.	31/12/17	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION				
PRODUCTION VENDUE - BIENS -	4.865.468	73,01 %	5.019.978	99,36 %
PRODUCTION VENDUE - SERVICES -	31.032	0,46 %	32.025	0,63 %
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	4.896.500	73,48 %	5.052.003	100,00 %
PRODUCTION STOCKEE	1.767.119	26,51 %		
TRANSFERT CHARGES/AMORT.PROV.	75.407	1,13 %	136.671	2,70 %
AUTRES PRODUITS	303		24	
**TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	6.739.329	101,13 %	5.188.698	102,70 %
CHARGES D'EXPLOITATION				
ACHATS MAT.PREM.&AUTRES APPROV	3.961.782	59,45 %	3.504.523	69,36 %
VARIATION STOCK (MAT.PREM.APP)	1.263.136	18,95 %	148.349	2,93 %
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXT.	700.319	10,50 %	759.256	15,02 %
IMPOTS,TAXES & VERS. ASSIMILES	8.533	0,12 %	8.295	0,16 %
SALAIRES ET TRAITEMENTS	159.656	2,39 %	232.029	4,59 %
CHARGES SOCIALES	60.981	0,91 %	248.875	4,92 %
DOTATION AUX AMORT.SUR IMMOB.	3.929	0,05 %	3.896	0,07 %
DOTATION PROV./ACTIF CIRCUL	85.430	1,28 %	63.259	1,25 %
AUTRES CHARGES	27		67.292	1,33 %
**TOTAL CHARGES EXPLOITATION	6.243.793	93,69 %	5.035.774	99,67 %
*** RESULTAT D'EXPLOITATION	495.536	7,43 %	152.924	3,02 %
PRODUITS FINANCIERS				
AUTRES INTERETS&PROD.ASSIMILES	725	0,01 %	85	
DIFFERENCES POSITIVES CHANGE	979	0,01 %	5.977	0,11 %
***TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1.704	0,02 %	6.062	0,11 %
CHARGES FINANCIERES				
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	8.070	0,12 %	4.814	0,09 %
DIFFERENCES NEGATIVES CHANGE	142		8.008	0,15 %
***TOTAL CHARGES FINANCIERES	8.212	0,12 %	12.822	0,25 %
***RESULTAT FINANCIER	(6.508)	0,09 %	(6.760)	0,13 %
***RESULTAT CRT AVANT IMPOTS	489.028	7,33 %	146.164	2,89 %

FIBA

COMMISSAIRES AUX COMPTES

2JTEX SAS

31 DECEMBRE 2018

€

INTITULES	31/12/18	% C.A.	31/12/17	% C.A.
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
<i>PROD.EXC. / OPERATIONS GESTION</i>	1		16.638	0,32 %
***TOTAL PRODUITS EXCEPTION.	1		16.638	0,32 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
<i>CHARGES EXC./OPER. DE GESTION</i>			3.894	0,07 %
<i>CHARGES EXC./ OPER. EN CAPITAL</i>			49	
***TOTAL CHARGES EXCEPTIONN.			3.943	0,07 %
***RESULTAT EXCEPTIONNEL	1		12.695	0,25 %
<i>IMPOTS SUR LES BENEFICES</i>	129.924	1,94 %	41.769	0,82 %
***TOTAL DES PRODUITS	6.741.034	101,16 %	5.211.398	103,15 %
***TOTAL DES CHARGES	6.381.929	95,77 %	5.094.308	100,83 %
***RESULTATS:	359.105 BE	5,38 %	117.090 BE	2,31 %
BENEFICE	359.104,92			

FIBA
COMMISSAIRES AUX COMPTES

**PREAMBULE** :

l'exercice social du 01/01/18 au 31/12/18 a une durée de 12 mois.

total du bilan	:	2.877.697	euros
le résultat net comptable	:	359.105	euros
le chiffre d'affaires	:	4.896.500	euros
l'effectif moyen est de	:	4	salariés

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

- 1 - Règles et méthodes comptables
- 2 - Etat de l'actif immobilisé
- 3 - Etat des amortissements
- 4 - Etat des provisions
- 5 - Etat des échéances des créances et des dettes
- 6- 3 - Frais d'établissement
- 6-10 - Produits à recevoir
- 6-11 - Charges à payer
- 6-12 - Charges et produits constatés d'avance
- 6-13 - Charges à répartir sur plusieurs exercices
- 6-14 - Composition du capital social
- 6-17 - Ventilation du chiffre d'affaires net
- 6-18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- 8 - Engagements financiers

Autres éléments significatifs :

- Honoraires
- Changement de méthodes dans l'évaluation de la dépréciation des stocks
- Suivi des options

1 - Règles et méthodes comptables**Principes et conventions générales :**

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC n° 2014 du 5 juin 2014 relatif au PCG.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- respect des règles de prudence,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Informations relatives aux changements de méthodes :

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté par rapport à l'exercice précédent

Comptabilisation des actifs :

Les actifs sont comptabilisés dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés au coût d'acquisition ;
- les actifs produits par l'entreprise sont comptabilisés à leur coût de production ;
- les actifs acquis à titre gratuit ainsi que les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus

Le coût de production comprend :

- le prix d'achat des matières consommées (y compris droits de douanes et taxes non récupérables)
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement
- les charges indirectes de fabrication

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition ou de production pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

1 - Règles et méthodes comptables (suite)

Immobilisations incorporelles :

Les éléments de l'actif incorporel amortissables font l'objet d'un amortissement selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée réelle d'utilisation ou de la durée de protection juridique.

	linéaire
- frais d'établissement	1,00 ans
- concessions, brevets, licences, marques	2,00 ans

Immobilisations corporelles :**Base amortissable :**

Le montant amortissable d'un actif est égal à sa valeur brute diminuée de sa valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

La base amortissable fiscale n'étant pas réduite de la valeur résiduelle, un amortissement dérogatoire est constaté pour conserver l'avantage fiscal lié à la base amortissable.

Amortissements

Le début de constatation des amortissements est la date de mise en service de l'actif.

Le plan d'amortissement est défini à la date d'entrée du bien à l'actif, il est révisable si les conditions d'utilisation changent.

L'entreprise a opté pour la mesure de simplification permettant d'amortir les biens non décomposables sur la durée d'usage sans rechercher la durée réelle d'utilisation.

Durée d'amortissements

Biens non décomposés (durée d'usage - PME)	linéaire
- constructions et agencements	10,00 ans
- matériel de bureau et informatique	3,00 à 5,00 ans

Dépréciations des actifs immobilisés :

Les dépréciations des actifs immobilisés sont constatées par l'entreprise à chaque clôture, dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

La dépréciation est la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Stocks et encours :

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût historique, majoré du coût de manutention et de stockage.

Les encours et les produits sont évalués à leur coût de production.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.



1 - Règles et méthodes comptables (suite)

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties aux taux de change à la date de la clôture, les différences de change sont constatées au bilan dans le poste écart de conversion.

Valeurs mobilières :

Les valeurs mobilières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements en matière de pensions et retraites :

L'entreprise ne constate pas comptablement une provision ; le montant est mentionné en annexe.

Les engagements sont évalués en tenant compte :

- des droits conventionnels en fonction de l'ancienneté acquise ;
- des salaires et appointements incluant un coefficient de charges sociales patronales ;
- d'un taux de revalorisation annuel des salaires ;
- de l'espérance de vie des salariés définie à partir de tables statistiques ;
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu chaque année.

2 - Etat de l'actif immobilisé

Immobilisations	Au début de l'exercice	Réévaluation	Acquisitions	Virement poste à poste	Cession ou hors service	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement I	1.324					1.324
Autres immobilisations incorporelles II	107.935				106.714	1.221
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Installations générales, agencements et aménagements divers	4.737					4.737
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	35.677		1.510			37.187
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL III	40.414		1.510			41.924
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IV						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	149.673		1.510		106.714	44.469

.2495

ANNEXE

2JTEX SAS

31 DECEMBRE 2018

**3 - Etat des amortissements**

Immobilisations amortissables		Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	I	1.324			1.324
Autres immobilisations incorporelles	II	107.935		106.714	1.221
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers		4.703	34		4.737
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		28.447	3.895		32.342
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	III	33.150	3.929		37.079
TOTAL GENERAL (I + II + III)		142.409	3.929	106.714	39.624

4 - Etat des provisions

Provisions pour dépréciation		Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Titres mis en équivalence					
Titres de participation					
Autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours		52.931	82.877	52.931	82.877
Sur comptes clients		28.841	2.553	9	31.385
Autres provisions pour dépréciation					
SOUS-TOTAL		81.772	85.430	52.940	114.262
TOTAL GENERAL		81.772	85.430	52.940	114.262
Dont dotations et reprises			85.430	52.940	
- d'exploitation					
- financières					
- exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice					

.2495

ANNEXE

2JTEX SAS

31 DECEMBRE 2018

**5 - Etat des créances et des dettes**

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	55.438		55.438
Autres créances clients	626.821	626.821	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2.487	2.487	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat : impôts sur les bénéfices			
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	16.094	16.094	
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat : divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	778	778	
Charges constatées d'avance	4.711	4.711	
TOTAUX	706.329	650.891	55.438
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts à 1 an maximum à l'origine	56.924	56.924		
Emprunts à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	475.660	475.660		
Personnel et comptes rattachés	12.637	12.637		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22.870	22.870		
Etat : impôts sur les bénéfices	80.836	80.836		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	75.482	75.482		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	2.972	2.972		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1.812	1.812		
Groupe et associés				
Autres dettes	12.540	12.540		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	741.733	741.733		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

6-3 - Frais d'établissement

	valeur brute	valeur nette	taux amort.
- Frais de constitution	1.324		100,00
Totaux	1.324		

FIBA
COMMISSAIRES AUX COMPTES

.2495

ANNEXE

2JTEX SAS

31 DECEMBRE 2018



6-10 - Produits à recevoir

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

- Créances rattachées à des participations
- Autres immobilisations financières

CREANCES :

- Créances clients et comptes rattachés 385
- Autres

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

DISPONIBILITES :

TOTAL : 385

6-11 - Charges à payer

- Produits des émissions de titres participatifs
- Emprunts obligataires convertibles
- Autres emprunts obligataires
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit..... 975
- Emprunts et dettes financières divers
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 15.981
- Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés 20.028
- Dettes fiscales et sociales
- Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés 12.537
- Autres dettes

TOTAL : 49.521

6-12 - Charges et produits constatées d'avance

	<u>charges</u>	<u>produits</u>
- Charges/Produits d'exploitation	4.711	
- Charges/Produits financiers		
- Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL :	4.711	

6-13 - Transfert de charges

Transport sur échantillon	1.586
Indemnité de fin de carrière	20.881
TOTAL :	22.467

6-14 - Composition du capital social

Actions ou parts sociales composant le capital social :

	<u>nombre</u>	<u>valeur nominale</u>
- au début de l'exercice	2.640	10,00000
- émises durant l'exercice	7.360	10,00000
- remboursées au cours de l'exercice		
- en fin d'exercice	10.000	10,00000

6-17 - Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteurs d'activité :

- Revente de marchandises	4.865.468
- Fabrications	31.032
- Prestations de services	
Total	4.896.500

Répartition par marchés géographiques :

- France	4.730.563
- Etranger	165.937
Total	4.896.500

6-18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	<u>avant impôts</u>	<u>impôts</u>	<u>après impôts</u>
- Résultat courant	489.028	129.924	359.104
- Résultat exceptionnel (et particip.)	1		1
- Résultat comptable	489.029	129.924	359.105

8 - Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

- Effets escomptés non échus	
- Affacturage	
- Avals et cautions	
- Engagements en matière de pensions et retraites	9.043
Il s'agit d'une évaluation de l'engagement retraite à la clôture de l'exercice	
- Sûretés réelles consenties	
- Autres engagements donnés	
- 10000 actions nanties.....	100.000
TOTAL (1)	109.043

- (1) dont concernant
- . les dirigeants
 - . les filiales
 - . les participations
 - . les autres entreprises liées.

2495

ANNEXE

2JTEX SAS

31 DECEMBRE 2018



99-1 - Autres éléments significatifs

- Honoraires

- Changement de méthodes dans l'évaluation de la dépréciation des stocks

Dans le cadre d'une harmonisation des méthodes suite à l'acquisition de la SAS 2JTEX par la SAS COTOFLORE, la dépréciation est évaluée en tenant compte de la rotation. Selon la date d'entrée dans les stocks, la décote est fixée à :

- 25% si l'article est présent entre 12 et 24 mois
- 50% si l'article est présent entre 24 et 36 mois
- 90% si l'article est présent depuis plus de 36 mois

FIBA

COMMISSAIRES AUX COMPTES



99-2 - suivi des options

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Le Règlement CRC 2004-06 a fixé de nouvelles règles quant à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les options suivantes ont été prises à l'origine :

- 1 Frais de constitution, transformation, premier établissement :
comptabilisation à l'actif
- 2 Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission :
 - Entité non concernée
- 3 Droits de mutation, honoraires, commission ou frais d'actes sur les immobilisations incorporelles et corporelles :
 - Entité non concernée
- 4 Droits de mutations, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) :
 - Entité non concernée
- 5 Coûts de développement
 - Entité non concernée
- 6 Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs :
Comptabilisation en charges.
- 7 Amortissements de biens non décomposables - PME : Mesure de simplification :
Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.
- 8 Composants de 2^e catégorie / provisions pour grosses révisions :
 - Entité non concernée
- .- 9 Utilisation CICE :
Renforcement des fonds propres